

C.F.C.C. Bulletin

Publié par la FÉDÉRATION
de la METALLURGIE
26 rue de MONTHOLON 26
PARIS 9^e

BI-MENSUEL N° 16
15 juillet 16 aout.

C.C.P. PARIS 537-50.

du Militant

AUX MILITANTS

Le mot du Secrétaire,

Un nouveau Gouvernement vient de prendre le pouvoir. Le VII^e depuis la Libération. C'est beaucoup pour un pays qui a besoin de stabilité et de travail avant tout.

Et à chacune de ces nouvelles équipes gouvernementales nous voyons revenir un peu plus, ceux qui ont conduit notre pays à la ruine.

Nous n'avons pas à faire ici de politique, mais comme travailleurs, nous sommes bien obligés de constater que des gêns nous aident à réaliser ce que nous réclamons et que, au contraire, d'autres s'y opposent.

Nous ne pouvons pas oublier que certaines personnes ont tout fait pour détruire nos conquêtes, profitant même de la situation internationale pour aller un peu plus rapidement.

Nous ne pouvons donc pas voir sans inquiétude, revenir les mêmes personnes dans les conseils du Gouvernement, sans craindre pour nos conquêtes sociales.

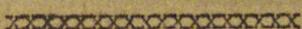
Mais ce que nous craignons le plus, c'est la présence côté à côté à nouveau, de gens farouchement libéralistes et d'autres non moins farouchement dirigistes.

Le Ministère SCHUMANN n'a pratiquement rien pu réaliser, parce que comme dit le proverbe "on ne peut contenter tout le monde et son père".

Alors que va nous donner ce 7^e Ministère de la 4^e République ?

Il pourrait effectivement apporter la stabilité, mais les travailleurs seront les seuls à en faire les frais..

En tous les cas, c'est peut-être du raisonnable, mais certainement pas du neuf.



Paris, le 26/7/1948.

APRES LE 23^e CONGRES

Après le 23^e Congrès de la Métallurgie qui vient de se tenir à ORLEANS et bien qu'un numéro spécial aux syndicats et que le n° 28 de la "Voix des Métaux" y soient grande partie consacrée, nous pensons que faire à nos Militants un compte rendu de ces trois journées n'est pas superflu.

Nous savons que la modestie de nos camarades d'ORLEANS risque d'en souffrir, mais, nous estimons nécessaire que tous, vous sachiez, avec quels soins ils avaient organisé ce Congrès, et aussi tout le dévouement dont ils ont fait preuve pendant toute sa durée.

Pour la première fois, le Congrès avait ses assises en province et il faut bien croire que les camarades présents se sont trouvés satisfaits de cette nouveauté puisque, l'année prochaine, nous irons encore en province et LYON est chargé de nous recevoir, lourde tâche pour nos camarades, mais nous sommes certains qu'eux aussi se surpasseront. Nous pouvons compter sur eux.

Nous avons eu vraiment un beau et grand Congrès.

Nous avons pu y faire le point de nos activités passées et en même temps juger du chemin qu'il nous reste à parcourir.

Se chemin, il est certes très important, mais pour nous tous, il ne semble pas au dessus de nos forces.

Nous avons pour nous soutenir l'histoire du monde du travail, l'action menée par nos anciens, les conseils de ceux qui sont encore parmi nous et surtout l'ardeur et la confiance de nos jeunes Militants qui sont légion parmi nous et qui font l'émerveillement de tous ceux qui assistent à nos Congrès.

Et avec notre Président Fédéral BRUGERE, nous dirons :

DEVOUEMENT - METHODE - PERSEVERANCE -.

WILLAME de Maubeuge était chargé de la première journée et en parfait technicien, il nous fit voir ce que l'on pouvait obtenir d'une organisation bien faite, au service de la formation et de l'éducation sur les différents plans, section d'entreprise, syndicat, région, fédération.

Très bon travail d'ensemble chacun des congréssistes apporte le meilleur de lui-même dans les discussions générales.

Le rapport moral, le rapport financier, la réforme des statuts fédéraux, les branches industrielles réunies en commission, comme, celles des Mensuels et des Jeunes meublent grandement la seconde journée présidée par Maurice BOULIDOUX, Secrétaire Général de la C.F.T.C., puisque, le Congrès décida pour épouser le débat de faire une séance de nuit.

/...

La troisième journée avait à son ordre du jour : le problème de la hiérarchie et le problème d'actualité : salaires et prix.

Le rapport moral fut adopté à l'unanimité, le Congrès reconnu qu'un très gros travail a été fait et réclame pour faciliter les contacts, une révision des régions fédérales, une action encore plus vigoureuse des responsables régionaux.

Après avoir désigné les responsables nationaux des branches industrielles, le Congrès réclame également que ces branches puissent avoir une vie propre à chacune d'elles, pour l'étude des problèmes qui leur sont particuliers et il en est de même, en ce qui concerne les matériels. Au sein de la Fédération, nous devons en effet, considérer que les matériels ont des problèmes différents des ouvriers à étudier et résoudre et il est normal qu'ils aient leur responsable national.

La réforme des statuts fédéraux ne donne de discussions que sur quelques détails, et vous aurez d'ici quelques semaines à votre disposition, les textes définitivement adoptés.

Le rapport financier a amené automatiquement la question des cotisations.

Il est bien entendu, que nous ne pouvons vous documenter et équiper la Fédération qu'avec une cotisation suffisante. Tous sont d'accord sur ce point.

Le très important et grave problème de la hiérarchie met en opposition deux principes : ouverture ou maintien de l'éventail actuel.

En définitive, il est admis que nous ne pouvons pas envisager une ouverture de l'éventail, une faible majorité s'étant affirnée pour le maintien du statu quo.

Nous reviendrons du reste sur ce problème plus longuement ultérieurement.

Le gros sujet était malgré tout la question : salaires et prix. Depuis longtemps, notre principale préoccupation. Tous les congrégalistes étaient d'accord pour admettre que seule, la baisse des prix pouvait revaloriser de façon durable notre pouvoir d'achat.

Mais tout autant, étions nous d'accord, pour reconnaître que sans l'appui des pouvoirs publics, nous ne pouvions réussir par nos propres moyens à faire baisser la vie.

Ce qu'il nous fait ce sont des mesures d'ensemble, et seul, le Gouvernement dispose, pensons-nous, des moyens nécessaires pour appliquer ces mesures.

Mais jusqu'alors, nous avons été les dupes et nous ne pouvons continuer de l'être plus longtemps.

Reconnaissons toutefois, que la C.F.T.C. a mis tout en œuvre pour obliger nos gouvernements à faire quelque chose, et que si, nos efforts ne nous ont pas permis d'atteindre notre objectif, nous pouvons sans crainte dire que nous n'avons rien à nous reprocher.

En même temps, il a été prouvé au Congrès que dans les entreprises il est encore possible d'améliorer nos salaires dans le cadre des textes en vigueur.

Il faut obtenir partout les moyens maxima.

/...

Il faut, tenant compte des bénéfices réalisés par certaines entreprises obtenir une répartition à l'ensemble du personnel.

Egalement obtenir des primes de rendement plus importantes si vous prouvez que la production de l'usine est en augmentation constante.

Certaines revendications réclament une action concertée et menée en commun.

Il en est d'autres, dont vous, dans chaque entreprise, êtes les seuls juges.

Mais vous devez être sans cesse à l'affût.

L'action syndicale veut, exige, un effort constant, sans relâche.

Soyez persuadés que les patrons paient partout le moins possible et que vous pouvez obtenir davantage par votre action sur le lieu même de votre travail.

Exigez de connaître par catégorie les moyennes actuelles.

Ensuite réclamez pour obtenir :

le 115 % pour le travail au temps,

le 140 % pour le travail au rendement.

Réclamez l'augmentation du taux des primes diverses actuellement en vigueur.

Le Congrès a reconnu qu'il y a dans ce domaine beaucoup de choses à faire et que cela peut nous donner d'importantes satisfactions.

Nous ne devons rien négliger pour faire rendre aux textes officiels en vigueur le maximum autorisé.

Il nous faut plus que jamais nous durcir et exiger pour les travailleurs la part qui leur est due.

Que fera le nouveau Gouvernement ?

Nul ne peut encore le savoir, souhaitons que nos appels précédents et ceux que nous ne manquerons pas de faire soient enfin entendus.

Il est temps. Il est grand temps.

MILITANTS

Ton Syndicat a reçu ces jours-ci :

1^o - Le texte complet des motions adoptées par le 23^{ème} Congrès,

2^o - 1 exemplaire de la "Voix des Métaux" numéro spécial du Congrès,

3^o - La liste nominative des membres du Bureau Fédéral,

4^o - La composition du nouveau bureau.

TU DOIS EN PRENDRE CONNAISSANCE

ASSOCIATION
FRANCE - HOLLANDE

Adresse : 4, rue Chevret
PARIS - VII
Téléphone : Invalides 18-90

BOURSES D'ETUDES AUX PAYS-BAS

Un groupe de donateurs hollandais offre à de jeunes français, pour l'année Scolaire 1948-1949, afin de les perfectionner dans l'apprentissage de leur métier, des bourses de séjour de 3 mois, dans un Centre Métallurgique de Construction de moteurs.

Ces bourses seront octroyées après examen des titres des candidats les plus méritants par leurs capacités personnelles et leur situation de famille.

Les boursiers seront logés dans des familles hollandaises. Ils seront entièrement défrayés, et recevront 30 florins par mois d'argent de poche. Leur billet de retour jusqu'à leur domicile en France, leur sera délivré par les soins du Comité Hollandais. Seuls donc resteront à la charge de la famille du boursier les frais de voyage d'aller (environ 3.000 Frs), dont pour les familles nombreuses une partie pourra être remboursée par le Comité.

La durée minimum du séjour est de 12 semaines; elle est susceptible de prolongation.

Les candidats devront adresser leur demande à l'Association France-Hollande, 4 rue Chevert à PARIS VII^e, en envoyant un dossier comprenant les pièces suivantes :

- 1^o) certificat médical
- 2^o) références familiales..
- 3^o) curriculum vitae (date de naissance, écoles fréquentées ou enseignements suivis, diplômes ou grades techniques, attestation des professeurs ou des chefs d'entreprise).

Les demandes devront parvenir dans les huit jours et être accompagnées de timbre-poste, l'un de 6 Frs (pour la réponse), et l'autre de 18 Frs pour l'envoi en Hollande.

BRANCHES INDUSTRIELLES.

GARAGE

Le 23ème Congrès National de la Fédération de la Métallurgie a désigné comme responsable de la branche industrielle "GARAGE", notre camarade :

TALUT, 6 rue Nationale à CAHORS (Lot)

Notre Camarade a été mandaté pour que, rapidement il réalise toutes les liaisons utiles entre chaque responsable local ou départemental de la branche Garage.

Il nous faut donc lui fournir très rapidement, les noms et adresses de nos responsables.

AVEZ-VOUS REPONDU A L'ENQUETE NUMERO 4 ?

TALUT nous a exposé au Congrès qu'il y a en France un travailleur garagiste sur trois travaillant dans l'Automobile.

Faute d'action syndicale suffisante, les travailleurs des garages sont manifestement lésés par rapport aux autres branches de la Métallurgie.

En raison des difficultés qui se présentent pour mener à bien une propagande rationnelle dans les entreprises, il est nécessaire que chaque Militant de la Métallurgie fasse un effort pour toucher le plus grand nombre possible de camarades travaillant dans les garages.

REPONDEZ TOUS A NOTRE 4ème ENQUETE.

Il nous faut de toute urgence : un responsable garage par localité,
un responsable garage par département

Notre Responsable National : TALUT, 6 rue Nationale à CAHORS (Lot)

LA VOIX DES METAUX.

A PREVU UN TIRAGE SPECIAL DU

NUMERO DU CONGRES.

Passez vos commandes d'URGENCE. Prix de l'unité : 4 Fr.

Document collectif
Professionnelles